

### La mobilité douce

L'ensemble de la réorganisation de la trame circulaire et des stationnements est étroitement lié à la mise en œuvre au sein du projet d'aménagement du « Projet transport » de l'Agglomération la voie dédiée TCSP navette électrique et Cycles. Sur les 2 secteurs considérés de Fréjus plage et Beaurivage- Santa Lucia, notre projet prévoit son parcours intégralement en site propre et permettra aux usagers de minimiser très fortement l'utilisation de la voiture particulière. Cette voie dédiée d'un gabarit continu de 5,5m de large sera globalement isolée par des zones de plantations des flux circulatoires mais également des flux piétons afin de limiter les conflits d'usages aux simples traversées piétonnes transversales. De nombreuses poches de stationnement vélos, sécurisées et équipées sont prévues.

### Le stationnement

BEAURIVAGE – SANTA LUCIA : les stationnements de surface existant sur l'ensemble des terre-pleins littoraux et portuaires seront réorganisés par poches autonomes de grands parkings paysagers. Ils seront selon les secteurs, soit ouverts et dédiés au public, soit réservés aux plaisanciers du Port pour une meilleure gestion globale en saison. Globalement la capacité existante est améliorée.

**FREJUS PLAGE :** Le stationnement doit être réorganisé totalement. Les rues en arrière-plage seront également réorganisées pour optimiser le nombre de stationnement en surface. Seront maintenues en surface sur le boulevard littoral une soixantaine de places de « stationnement minute », de nombreuses places de livraisons et une centaine de places de deux roues motorisées.

Le stationnement des véhicules Omniprésent en surface sur Fréjus plage aujourd'hui, la maîtrise d'ouvrage a prévu dans le projet un **parking souterrain de 409** places, situé stratégiquement sous la place de la République.

**Cet ouvrage fait l'objet de la présente demande de permis de construire.**

### DESCRIPTION DES ESPACES PUBLICS EXISTANTS – LE CONTEXTE

La place de la République et le Boulevard Roland Garros marquent un Point d'animation central exceptionnel entre le Boulevard d'Alger et le Boulevard de la Libération. Cette séquence est animée par la grande place traversante de la République développant une façade maritime côté plage et une séquence plus urbaine au nord. Véritable respiration urbaine, cette place est un espace d'usage très important (terrasses, stationnement de véhicules, commerces, bureau de poste, boudrome, marché hebdomadaire, évènementiel...).

Arborée sur sa périphérie par des pins relativement anciens et de jeunes platanes, la place ne possède en revanche pas de caractère bien spécifique (outre son exceptionnelle situation orientée vers la mer). Les matériaux qui la composent sont banals (stabilisé, enrobé, bordures ciments, mobilier urbain désuet, candélabres en acier galvanisé...).

Il existe un dénivelé naturel de 1,20 mètre environ entre le Boulevard de la Libération et la Place de la République (située en contrebas). Un mur de soutènement en béton, quelques emmarchements et une rampe piétonne assurent une transition assez abrupte entre le Boulevard et le Boudrome.

### LE PROJET

Le présent projet de construction du parking souterrain propose également une requalification complète de la Place de la République. D'une part parce que la création du parking nécessite de démolir totalement tous les ouvrages situés en surface (et en sous-sol avec le dévoiement des réseaux), et d'autre part car il s'agit là de rénover l'image de cette Place, et de lui donner un nouveau caractère urbain.

Du point de vue des fonctionnalités, le projet conserve les usages existants, en les recomposant. C'est aussi l'occasion d'y introduire deux nouvelles fonctionnalités :

- Un Office du tourisme,
- Un bureau à l'attention de la Police Municipale,

Le stationnement des véhicules se fera intégralement en sous-sol. Les organes qui reçoivent du public (Bureau de Poste, Office du Tourisme Salle Polyvalente et de Réunion, Bureau de la Police Municipale, accès au parking souterrain (escaliers, ascenseurs), se regroupent tous dans un petit bâtiment très filigrane et transparent.

Grâce à sa légèreté, cet édifice tend à disparaître afin de conserver une perception générale de la Place de la République. Fermer la Place avec un bâtiment construit en alignement sur la rue Roland Garros aurait anéanti la belle séquence urbaine qui s'ouvre lorsque l'on arrive sur le front de mer. Sa position dans l'espace articule le boudrome ombragé (qui est sensiblement agrandi à l'occasion du projet), avec un parvis à usages multiples. L'édifice comporte des espaces couverts, qui permettent aux usagers de se protéger du soleil aux heures les plus chaudes de l'été.

Des cheminements harmonieux permettent de distribuer toutes les fonctionnalités de la Place, tout en rendant possible les parcours piétons quotidiens des résidents actuels du quartier. Le dénivelé existant entre le Boulevard de la Libération et la Rue de la République devient un vecteur de projet paysager. Le parvis qui reçoit le bâtiment est réhaussé, afin d'échapper à la cote de mise hors d'eau par rapport aux inondations et à la submersion marine. Les récentes études du Gémapi révèlent une altimétrie maximale de 2,50 mètres NGF pour la submersion marine. Le parvis, les accès piétons au parking et les gaines de ventilations des ouvrages souterrains se trouvent à une cote de 2,90 mètres NGF, afin de sécuriser totalement les usagers.

La trémie d'accès au parking se situe à l'axe de la rue Roland Garros, et permet de gérer de manière très sûre les flux automobiles par rapport aux flux piétons. Le seuil de la trémie de la rampe d'accès est implanté à 2,50 mètres NGF, en tenant compte des éléments du Gémapi. Il sera très aisé dans le futur de rehausser l'altimétrie de ce seuil, en cas de relèvement de la cote de mise hors d'eau de submersion marine. Les murs périphériques de la trémie permettent en outre l'installation facile de dispositifs temporaires, en cas d'épisodes climatiques calamiteux (barrages, batardeaux...).

La trémie se prolonge par deux voies de « garage » à destination des véhicules qui s'introduisent (ou qui ressortent) du parking souterrain. Cette voie se dédouble au niveau inférieur, au droit des barrières de péage, afin de fluidifier l'arrivée des véhicules aux heures de pointe. Le parking se développe sur quatre niveaux souterrains. Il fait l'objet d'une AT, s'agissant d'un ERP de type PS.



## PC 4-1b

### NOTICE DE PRESENTATION

date : 13/04/2023

échelle :

indice :



Maître d'ouvrage :

Ville de Fréjus

Architecte :

Jean-Pascal CLEMENT  
Architecte D.P.L.G  
725, Avenue de Valescure  
83700 SAINT-RAPHAEL  
04.94.95.19.15  
jpc@jpcarchi.com

